

Documents nécessaires à l'inscription pour l'année académique 2025/2026

• **Années II à VI de tous les programmes des étudiants dans le cadre des études universitaires offertes en cycles combinés de licence et de master Université de Médecine et de Pharmacie „Victor Babeș” Timisoara**

Pour l'inscription aux années II à VI, les étudiants doivent se présenter, en personne ou par l'intermédiaire de représentants des étudiants, au secrétariat de la faculté, pendant les heures d'ouverture au public : *du lundi au vendredi, entre 12h00 et 15h00*, avec les documents suivants:

- l'avenant au contrat d'études universitaires de licence, signé en deux exemplaires;
- un certificat médical délivré par le médecin de famille; pour les étudiants étrangers, par le médecin du Cabinet médical de l'UMFVBT;
- le contrat de stage et l'évaluation de l'activité pratique de l'étudiant. Ces formulaires, délivrés par les secrétariats des facultés avant le début du stage pratique, sont remplis par les étudiants et les représentants de l'unité médicale où s'est déroulé le stage;
- le carnet d'étudiant ;
- la carte de transport;
- le permis de séjour (pour les citoyens non-UE) / le certificat d'enregistrement (pour les citoyens UE);
- une copie du passeport, si celui-ci a été renouvelé suite à l'expiration ou à d'autres situations.

Les étudiants qui ne s'inscrivent pas à l'année universitaire dans le délai fixé par la direction de l'université, soit 30 jours calendaires à compter du début de l'année universitaire, sont considérés, de plein droit, comme ayant renoncé à leur statut d'étudiant par non-présentation et sont exmatriculés pour noninscription